AU SOIR D'ALGÉRIE :

de Zeroual»

Ministre de la Défense nationale et président de l'Etat, M. Liamine Zeroual décrivait le système en place comme un «système corrompu». Il suggérait ainsi, implicitement, qu'il fallait passer à une nouvelle phase avec un nouveau système. En tant que président de la République, cette fois, M. Liamine Zeroual semble s'être focalisé beaucoup plus sur l'objectif physique de consolidation de l'Etat et des institutions nationales avec la remise à flots de l'économie nationale. Il est clair, à cet égard, que les institutions élues étaient en déficit relatif de légitimité même si le président Liamine Zeroual, personnellement, jouissait d'une autorité nullement contestée.

Les critères de transparence n'ont, probablement, pas été intégralement respectés durant les consultations électorales et auparavant au cours de la désignation des assemblées instituées, un moment donné, pour tenir lieu de représentation nationale. Probablement que le président Liamine Zeroual insérait l'épisode de son passage à la tête de l'Etat dans une vision lointaine, pourquoi pas une perspective stratégique ? Dans son esprit de militaire interpellé par le devoir — ce jugement n'est pas péjoratif — il était venu pour exécuter une mission pas pour s'éterniser au pouvoir. Sa mission aura consisté à renflouer le navire Algérie pour le ramener à bon port.

A charge pour ceux qui réceptionnent le navire de lui garantir les conditions d'une bonne navigation. Même s'il était sincère dans ses convictions, je ne suis pas stupide, naturellement, au point d'affirmer que le président Liamine Zeroual a réalisé, en 1999, l'alternance démocratique. S'il avait refusé, plus fermement, toute concession aux centres de pouvoir d'alors, il aurait réussi l'alternance démocratique. C'est au peuple souverain de décider du moins mauvais candidat.

Se substituer à son choix, c'est commettre un détournement de souveraineté. Malgré toute l'affection que je porte au président Liamine Zeroual, je continue de penser qu'il a commis une erreur stratégique en quittant le pouvoir sans prendre de garantie sérieuse sur la poursuite de sa démarche de redressement national, en termes clairs en assurant les conditions d'une compétition électorale libre et transparente.

Votre jugement n'est-il pas sévère pour le président Liamine Zeroual ?

C'est l'affection que je porte au président Liamine Zeroual et la grande considération que je lui voue qui me mettent en demeure de ne pas être complaisant. Je ne fais, au demeurant, qu'exprimer un point de vue intuitivement partagé par mes anciens et actuels compagnons, sinon même par la majorité du peuple algérien.

Sur le plan du développement économique et social, le président Liamine Zeroual insiste sur l'intérêt qu'il avait accordé à ce que la croissance économique soit liée à la justice sociale. Pouvez-vous mieux expliquer cet intérêt ?

Hormis l'épisode regrettable de la ponction sur les salaires, un fâcheux précédent, le président Liamine Zeroual a toujours insisté pour que le fardeau des restrictions imposées par l'état des recettes financières du pays puis par les accords signés avec le FMI soit, équitablement, réparti entre les différentes couches de la société, des plus riches aux plus pauvres. L'austérité dans la gestion des deniers publics était également une préoccupation constante pour lui. Ce n'est pas mon ami Abdelmadjid Bouzidi, alors conseiller économique du président Liamine Zeroual, qui me démentira. Que de fois le président Liamine Zeroual n'a-t-il pas rejeté des programmes de dépenses publiques jugées fastueuses et que de fois n'a-t-il pas fait preuve d'une application scolaire pour s'enquérir du niveau de réserves des caisses de sécurité sociale ? Que de fois, ne lui est-il pas arrivé, lui si pudique et si réservé, de prendre le téléphone pour admonester les responsables concernés : «Ce n'est pas du kiwi que je veux voir dans les marchés, c'est de la semoule et de la farine !» Ce n'est pas, cependant, sous cette forme volontariste, presque candide, que se concevait et s'exécutait la politique économique du pays du temps du président Liamine Zeroual. Le chef de l'Etat arbitrant en dernier ressort, l'appareil économique et financier du pays était entre les mains de cadres rompus à l'exercice, imprégnés d'amour pour leur pays et parfaitement performants dans les négociations internationales. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le président Liamine Zeroual qui le rappelle dans sa déclaration.

A ce propos, c'est pour se démarquer de son successeur à la tête de l'Etat que le président Liamine Zeroual rend cet hommage singulier aux cadres algériens qui l'ont aidé à tenir à flots le navire Algérie en perdition ?

Ceux qui connaissent le président Liamine Zeroual pourront vous assurer que cet hommage n'est pas calculé. Mais vous n'êtes pas dans l'erreur en suggérant que cette élite n'a pas reçu l'hommage qu'elle mérite de la part de celui qui a succédé à l'ancien chef de l'Etat. Quoi qu'il en soit, les propos du président Liamine Zeroual sur les cadres algériens sont, indubitablement, le reflet d'une intime et profonde conviction.

Vous oubliez l'épisode des cadres emprisonnés ?

«Pas de chasse aux sorcières, pas de sanctions sans preuves préalables», tel était le credo du président Liamine Zeroual. La vérité rattrapera, fatalement, ceux qui ont abusé de la confiance de l'ancien chef de l'Etat, profitant, notamment, de son inexpérience dans la maitrise des rouages administratifs et judiciaires dans le pays.

Le président Liamine Zeroual abusé par son entourage ?

Je m'en tiens aux faits. Pour me limiter à la seule dimension économique du problème, je n'arrive toujours pas à comprendre les considérants de ceux qui avaient poussé, à l'époque, au torpillage de projets présidentiels éminents liés à l'organisation de l'économie nationale. Je veux citer la conférence, pourtant programmée, des gestionnaires du secteur économique public, le projet de création d'un institut de conjoncture économique et sociale autonome et de statut scientifique ainsi, enfin, que le programme institutionnel de rencontres entre le chef de l'Etat et les chefs de structures économiques névralgiques, la Banque d'Algérie, Sonatrach et les Douanes nationales. Tous ces projets visaient à renforcer l'autorité du président de la République en clarifiant sa vision économique, en la rendant plus applicable, en la rendant consensuelle et, surtout, en ramenant vers lui les leviers de décision.

Au plus fort de la violence terroriste, l'Algérie, c'est un fait, avait été mise en quarantaine internationale. Comment, alors, l'ancien chef de l'Etat peut-il affirmer qu'en son temps, «l'Algérie avait pu faire un retour mérité sur la scène mondiale» ?

Je vous concède que la période n'a pas correspondu à cet aggiornamento de la doctrine diplomatique dont l'Algérie est en attente. Mais à l'époque, l'urgence était ailleurs. L'important est que la souveraineté nationale ait survécu. Evacuons, tout d'abord, les engagements pris par l'Algérie en application des accords signés avec le FMI ou des prêts accordés par la Banque mondiale. Jamais, à ce titre-là, la souveraineté nationale n'a été malmenée. Passons aussi sur les activités de coopération avec les services de renseignement et de sécurité étrangers pour les besoins de la lutte contre le terrorisme.

Ces activités n'avaient jamais conduit à un détournement de souveraineté. Sur le plan diplomatique, l'Algérie était, en effet, mise en quarantaine. Mais, sauf mauvaise appréciation, le président Liamine Zeroual n'a, à aucun moment, cherché à négocier, en contrepartie de concessions, l'allègement de ce «containment» diplomatique. J'en veux pour preuve les rapports avec le Maroc et la France qui se caractérisent, toujours, par une forte dose passionnelle. Vis-à-vis du Maroc, lorsque la fierté nationale et les intérêts supérieurs de l'Algérie furent affectés, le chef de l'Etat n'a pas hésité, un seul instant, à procéder à la fermeture des frontières terrestres, privant le voisin d'une manne financière et commerciale appréciable. S'agissant de la France, tout le peuple algérien se rappelle de l'incident diplomatique de New York où le président Liamine Zeroual avait refusé de rencontrer en catimini le président Jacques Chirac. Je ne dévoile pas un secret si j'ajoute, sur le même registre, que le président Liamine Zeroual avait, de manière ferme et vigilante, instruit notre ministre des Affaires étrangères à l'effet de ne pas se rendre en visite officielle en France, tant que, préalablement, le propre ministre des Affaires étrangères français ne se soit pas déplacé en Algérie de manière que la visite de retour ne soit dictée par un ordre du jour pertinent et justifié.

Évoquant les circonstances de son départ anticipé de la présidence de la République, M. Liamine Zeroual affirme que c'est de son plein gré qu'il avait décidé d'écourter son mandat présidentiel. Cette version vous paraît convaincante ?

Les considérations que le président Liamine Zeroual avance pour expliquer son départ de la présidence de la République ne sont pas fausses. Elles gagneraient, simplement, à être complétées. Je suis enclin à penser que M. Liamine Zeroual, en temps voulu, évoquera, de manière plus approfondie, les circonstances exactes de son départ. Elles peuvent avoir été le dénouement d'un questionnement existentiel personnel où le président Liamine Zeroual a choisi l'alternative de se démettre. Il est, en effet, si peu porté sur la compromission politicienne qui s'accompagne, fatalement, d'une perte irrémédiable de substance morale. Je considère, pour ma part, que c'est sa modestie, son humilité et sa retenue qui conduisent le président Liamine Zeroual à minimiser le climat d'hostilité auquel il a été, parfois, confronté au sein même des rouages de l'Etat.

Le président Liamine Zeroual rencontrait de l'obstruction dans l'exercice de ses fonctions ?

La réalité est plus complexe. Le fonctionnement des rouages de l'Etat, relativement opaque, ne permet pas de disposer de preuves irréfragables. Mais lorsque je me livre à une rétrospective de la période, je relève que, curieusement, M. Liamine Zeroual avait décidé d'écourter son mandat présidentiel alors qu'il parvenait à consolider, non sans succès, le statut prééminent de la présidence de la République comme centre d'impulsion et de décision névralgiques. Qu'il s'agisse d'organisation de la vie politique — déroulement du congrès du RND et établissement de relations confiantes avec le FFS — de nominations aux postes de commandement militaire — les commandements de régions notamment —, de désignations aux hauts postes civils — gouverneur de la Banque d'Algérie en particulier, le président Liamine Zeroual, épaulé par son ministre conseiller, avait commencé à restituer, concrètement, à la fonction et à l'institution présidentielles les leviers de commande perdus.

Certains observateurs considèrent à ce propos, que le président Liamine Zeroual aurait freiné le processus de rajeunissement de la chaîne de commandement militaire ?

Déjà lorsqu'il exerçait des commandements militaires, M. Liamine Zeroual prônait ce rajeunissement auquel il était attaché. Les nombreux jeunes cadres militaires qui ont servi sous son commandement pourraient en témoigner. Lorsqu'il a accédé aux fonctions de ministre de la Défense nationale puis de président de la République, il a été contraint, cependant, de tenir compte de l'état des lieux ainsi que du poids de la menace terroriste. Il a été amené à différer, jusqu'à nouvel ordre, un processus de rajeunissement qui se serait traduit par des changements massifs dans l'encadrement de l'ANP avec le risque de perturber le dispositif de lutte contre le terrorisme. Voilà la lecture correcte des choses.

Le message que vient de publier le président Liamine Zeroual se termine par une formule sibylline. Il rappelle, en effet, que jamais il n'a cru à la notion «d'homme providentiel». Avait-il besoin de le préciser ?

Dans son communiqué de presse, l'ancien chef de l'Etat rappelle, opportunément, qu'il avait accepté d'assumer les charges de chef de l'Etat, en 1994, uniquement pour permettre de dépasser une situation de blocage. Il faut le croire aussi lorsqu'il affirme avoir décidé d'écourter son mandat présidentiel, en 1998, uniquement pour favoriser l'alternance démocratique. Ni son tempérament, ni ses convictions politiques ne justifieraient qu'il adhère à cette logique. C'est au prétexte de cette théorie contestable de l'homme providentiel que la dernière révision constitutionnelle est intervenue pour lever le verrou de la limitation des mandats présidentiels et fermer les portes de l'alternance démocratique.

De manière sibylline, comme vous le dites, le président Liamine Zeroual se démarque de cette révision constitutionnelle. En vérité, émanant de la bouche du président Liamine Zeroual, le constat qu'il émet ou le vœu qu'il proclame à propos de cette notion constituent un aveu d'échec implicite sur les conditions anormales dans lesquelles s'est déroulée, en 1999, l'alternance dont, pour l'histoire, il porte la responsabilité.

En définitive, vous considérez que le président Liamine Zeroual respectera son engagement de renoncer à toute ambition politique ?

Il est certain que l'appétit du pouvoir ou l'enivrement que procurent les honneurs officiels n'exerce aucun effet sur le président Liamine Zeroual. Si vous permettez l'image, il ne doit pas lui être difficile de renoncer aux ambitions politiques. Je reste convaincu, néanmoins, qu'il continuera de s'intéresser à la vie politique du pays comme pourrait le faire une conscience patriotique toujours éveillée. Lorsque les conditions seront réunies pour une saine compétition électorale, il appellera, vraisemblablement, le peuple algérien à porter son choix sur un candidat issu des nouvelles générations.

Après cette longue évocation de la personnalité du président Liamine Zeroual, que vous inspire l'état actuel de la conjoncture politique ?

Limitons-nous à évoquer ce puissant souffle d'espoir que le président Liamine Zeroual avait drainé avec lui en arrivant à la présidence de la République puis l'immense déception qui a résulté de son départ intempestif. A chaque jour suffit sa peine…

Hani Mostghanmi